

# BULLETIN D'INSCRIPTION ET EXTRAIT DU REGLEMENT

Course à pied sur route le 15/04/2012 à 9h30 organisée par Courir Nature avec la participation des comités des fêtes d'Aurimont et de Tirent Pontéjac soumise au décret du 18/10/55.

Course ouverte à tous en ligne au départ de Gimont à courir individuellement ou en relais de 2 à Aurimont, certificat médical obligatoire pour les non licenciés, récompense des trois 1er au scratch et de chaque catégorie pour les individuels et des 1er couples pour les relais, pour les autres 1 tee shirt, des navettes seront dispos à Saramon pour les individuels, chaque concurrent sera chronométré et contrôlé manuellement tout coureur n'ayant pas été pointé ne sera pas classé, les accompagnateurs sont autorisés uniquement à bicyclette. L'association Courir Nature, décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de la participation à cette épreuve. En aucun cas un concurrent, un suiveur ne pourra faire valoir de droit quelconque vis à vis de l'organisation .

## 1er du couple individuel ou relais Gimont / Aurimont 18,8km ou 10,2km ou rando pédestre, Gimont-Aurimont-Saramon 16,5km

NOM.....PRENOM..... DOSSARD  
ADRESSE.....  
CODE POSTAL.....VILLE.....  
DATE DE NAISSANCE.....CATEGORIE.....  
CLUB.....LICENCE N°.....  
TEL :...../...../...../...../.....SEXE...M...F.....  
Email pour résultats, photos etc.:.....

## 2 éme du couple en relais Aurimont / Saramon 8,6km

NOM.....PRENOM..... DOSSARD  
ADRESSE.....  
CODE POSTAL.....VILLE.....  
DATE DE NAISSANCE.....CATEGORIE.....  
CLUB.....LICENCE N°.....  
TEL :...../...../...../...../.....SEXE...M...F.....  
Email pour résultats, photos etc.:.....

**Inscription : 11€ X.....=..... € le matin de la course par coureur à pied**  
**9€ X.....=.....€ pour les inscriptions en avance avec paiement**  
**Marcheurs : 2€ pour les inscriptions en avance ou le matin de la course**  
**Repas par personne: 13€ X.....=.....€ Enfants de 7 à 12 ans : 8€ X....=.....€**  
**Total =.....€ .Chèque à l'ordre de Courir Nature à renvoyer à :**  
**Jean-Claude LATOUR au village 32130 Polastron.**

**Je déclare avoir remis à l'organisation un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an dans la cas ou je ne serais pas licencié , je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter .**

**RESPONSABILITE CIVILE :** les organisateurs sont couverts par une police auprès de AXA assurance.

**INDIVIDUELLE ACCIDENT :** les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence , il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement .

**Saramon le 15/04/2012 lu et approuvé**

Signature du coureur ou marcheur  
individuel ou du 1er du couple

Signature du 2ème du couple

